

Syndicat National des Monuments Historiques CGT

CHS CENTRAL DU 2 FEVRIER 2009 Entre château qui brûle et des agents au milieu de la tempête...

Intervention liminaire pour demander que les réunions CHS ne se fassent plus le lundi ce qui dans le cas présent oblige les représentants des personnels à partir de chez eux le dimanche et faire la préparation le lundi matin, et dans la foulée, tant qu'on y est, de rentrer le soir même de rentrer dans sa lointaine province...dommage que les journées n'ont que 24 heures sinon on pourrait en demander encore davantage! Quid par ailleurs de l'agent qui part le dimanche (délais de route) alors qu'il ne travaille pas sur le planning perpétuel? Cadeau pour l'administration?

Suites données au dernier CHS:

- -recommandation avait été faire de rédiger une lettre de mission pour chaque ACMO. Réponse de l'administration: les ACMO signent une double page décrivant ce que l'établissement attend d'eux. C'est un engagement.
- nous avions fait la demande de ne plus avoir à avancer les frais de déplacement pour les stages ou les missions: une étude est en cours pour passer un marché avec une agence, notre système de réseau sur toute la France soulève la difficulté de trouver une agence capable de délivrer les billets en temps et en heure et de faire les contrôles.
- -Problème du manque de médecins de prévention en Ile de France: ça n'est pas près de s'arranger, le médecin coordonnateur du ministère a donné sa démission en novembre.

Information sur l'incendie au château d'Angers.

L'origine du feu reste encore inconnue. Il a pris dans les combles du logis Royal.

L'installation électrique avait été changée il y a un an et demi; la commission de sécurité avait donné un avis favorable. L'alerte a été très vite donnée, levé de doute (!) par l'administrateur qui a essayé d'éteindre avec un extincteur. C'était un samedi froid, donc peu de visiteurs qui ont été très vite évacués, puis les agents ont évacués les œuvres de manière très professionnelle. La direction du CMN a souligné la compétence, le savoir-faire, la rapidité d'action des personnels qui ont su montrer à cette occasion qu'être agent d'accueil et de surveillance, c'est un véritable métier.

L'incendie n'a pas progressé vers les niveaux inférieurs, mais la toiture a été très endommagée, les pompiers n'arrivant pas à attaquer le feu par le haut. Les dégâts des eaux et le gel ont fait souffrir les pierres du logis, raison pour laquelle le pignon a été déposé. le bâtiment a été placé hors d'eau avec des bâches; un parapluie définitif sera prochainement installé qui servira en même temps d'échafaudage pour la période des travaux. Au premier trimestre 2010, le logis sera à nouveau ouvert à la visite. La tenture de l'Apocalypse située dans un autre bâtiment n'a pas souffert. Le constat a été fait sur son mode de fixation avec des œillets: impossible de la décrocher rapidement. Une réflexion est en cours sur la façon de gérer la sécurité de cette œuvre précieuse.

<u>Intervention de la CGT à propos de la tempête dans le sud-ouest:</u>

Le château de Carcassonne a été ouvert à la visite en début de matinée alors que les bourrasques faisaient déjà voler les tuiles, ...pourquoi la décision de fermer le monument a-t-elle été prise si tardivement? Suite à la tempête de 99, les administrateurs ont pour consigne de suivre les avis du préfet, c'est lui qui donne l'ordre de fermeture. Certains administrateurs ont fermés tout de suite, d'autres ont été plus lents à réagir. Difficulté de faire circuler les informations entre les monuments et le siège. Existe-t-il une procédure écrite? Pour le moment, ça n'est pas clair. Comme n'est pas clair le fait que les agents de Carcassonne n'aient pu joindre ni l'administratrice, ni l'ingénieur des services culturels au moment où il fallait prendre une décision alors même qu'il y avait mise en danger des agents et des visiteurs! Nous reviendrons devant le CHS pour ce problème...

Travaux, créations, rénovations, aménagements et équipements des locaux: bilan 2008, programme 2009

En ce qui concerne le bilan des travaux réalisés en 2008, 177 opérations ont été votées, 218 ont été réalisées, ce qui ne veut pas dire que tout a été réalisés dans les 177 votées!

Ces travaux seront détaillés dans les CHS de chaque région.

Pour les projets de 2009, le budget s'élève à 4,2 millions pour l'ensemble.

Au moment du vote, nous nous abstenons sur ce programme pour manifester une exaspération sur des travaux qui traînent sur des années, des chantiers qui durent et qui durent, des algécos prévus pour deux ou trois ans et qui n'arrivent à être retirés que sur des préavis de grève, des monuments où les travaux sont programmés, et reprogrammés l'année suivante...

Nous soulevons de vrais problèmes d'organisation, de planification et de réalisation des travaux.

Recensement amiante, plomb et vérifications des installations électriques

Pour l'amiante, il s'agit souvent de calorifugeage, jusque ce jour l'amiante qui a été trouvée est stable, il n'y a donc pas lieu de traitement préventif.

Sur le plomb, on le retrouve dans certaines peintures où des entreprises sont intervenues ou vont intervenir en 2009, l'engagement a été pris !!!!(Charroux, Maisons.)

Le processus est en cours avec une relance pour l'analyse de l'eau au niveau du plomb.

Nous constatons que dans un même monument, certains espaces ont été vérifiés et d'autres non. Les DRAC ou les ABF qui avaient commandé les études dans les années antérieures les faisaient faire parfois uniquement sur le circuit de visite par souci d'économie.

Nous aurions aimé voir apparaître un peu plus de détails dans le dossier CHS sur la façon dont le CMN va régler les problèmes liés à ces risques.

Nous rappelons que dans certaines régions, il y a des risques liés aux émanations de radon, la décision est prise en CHS de lancer une recherche dans les monuments concernés; ainsi qu'une demande auprès du médecin du travail pour faire le point sur les maladies qui peuvent résulter de l'exposition au salpêtre.

Formation à l'hygiène et sécurité, bilan 2008, programme 2009

Formation premier secours PSC1: 47 agents formés

27 pour la remise à niveau

Prévention des risques: gestes et postures : 11 agents

Habilitation électrique: 25

Travaux temporaires en hauteur:1

Sécurité et sûreté des biens et des personnes: 39 agents

Prévention incendie dans les musées et les monuments historiques: 13 Recyclage SSIAP" (services de sécurité, incendie et d'assistance à personnes): 6 agents

Mel: cgt-culture@culture.gouv.fr / Internet: www.cgt-culture.fr

Correspondants sûreté:3 Correspondants sécurité incendie: 1

ACMO/CHS, obligations en matière d'hygiène et de sécurité

ACMO, formation initiale: 15 agents Formation complémentaire: 9

Membre du CHS formation initiale:15

Les obligations en matière d'hygiène et sécurité:6 Journée de sensibilisation" souffrance au travail":9

Nous relayons la demande des personnels pour avoir accès au formation SSIAP (anciennement nommé ERP1, ERP2). Réponse: il n'y a pas de frein pour ceux qui ont déjà été pompiers professionnels, ils pourront faire la formation directement, pour les autres, le stage "sécurité et sûreté dans les monuments historiques" serait un préalable.

Communications sur:

- -Animation du réseau d'ACMO : 80% des monuments sont couverts .L'action 2008 s'est centrée autour des formations obligatoires.
- -Prise en charge de l'alcoolisme : 24 monuments sensibilisés.
- -Ergonomie : pour les prochaines études de travaux, le CMN s'engage à demander au maître d'œuvre, dans le cahier des charges, la présence d'un ergonome pour travailler sur le sujet.
- les agents qui utilisent leur véhicule personnel pour des activités professionnelles doivent obligatoirement avoir un ordre de mission. Bien vérifier : certaines assurances ont des clauses qui ne permettent pas l'utilisation d'un véhicule privé pour le professionnel.

Points particuliers

Suite à la visite du CHS au Palais Royal, constat a été fait d'une vraie souffrance au travail. Demande d'une table ronde pour ne pas laisser les personnels seuls face à leurs difficultés. Nous évoquons également le cas pour les personnels de la colonne de Wimille.

Demande des agents à qui on a refusé de consulter le rapport sur la sécurité dans leur monument. Réponse : que l'administrateur fasse une réunion pour expliquer ce rapport mais pas forcement de donner l'accès à tous les personnels étant donné les informations très concrètes donnant des facilités pour entrer dans le bâtiment

Demande d'une réflexion sur les problèmes liés à l'éclairage.

Proposition: groupe de travail des ACMO pour recenser les lieux où le problème se pose ainsi que la typologie des difficultés pour les agents.